

8 décembre 1713

Monsieur le lieutenant général de la Prévosté Royale de Montreal

Suply humblet françois chanteloup habitam

de la coste st. Michel en cette Isle disant que le jour d'huy

sur les huit neuf heures du matin venam de la d(ite) coste

montreal pour ouïr la ste. messe **acompaner du**

nommé louvetteau, et Jacques Richard tous habitam

delad(ite) Coste st. Michel Ils auroiene eue quelque paroles pour

leurs marches, le suplyam enpryant led(it) Richard de ne

fair passer leurs cheveaux sur luy en faisam connoitre

audis Richard quil ne pouvois aller plus vitte attendu quil

amenois une vache vivante pour rendre